

Référentiel métier Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique
--

1 – Contexte du métier

I – Définition du métier

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude est chargé d'un enseignement dans sa spécialité qui se fonde sur un parcours artistique attesté, la maîtrise des référents culturels et une solide expérience professionnelle.

Enseignant confirmé, il transmet les compétences, connaissances et attitudes fondamentales nécessaires à une pratique autonome des élèves ou des étudiants. Il est en capacité, dans sa spécialité, de définir des orientations pédagogiques globales, de structurer des parcours professionnalisants, d'accompagner des projets personnels d'élèves ou d'étudiants.

Il est tenu de reconsidérer en permanence ses repères et d'enrichir ses compétences par une pratique artistique ou une démarche de recherche personnelle et par une formation continue.

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut assurer des activités d'éveil et d'initiation, l'apprentissage initial à destination des amateurs aussi bien que la préparation pré-professionnelle, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle continue dans son domaine de spécialité.

Il suscite et accompagne le développement des pratiques artistiques des amateurs, y compris celle des adultes, notamment en tenant un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets.

Sa connaissance des réseaux professionnels et des partenaires territoriaux lui permet de participer à la réalisation d'actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale.

S'il le souhaite, il peut travailler en collaboration avec des artistes ou des institutions relevant des différents secteurs du spectacle vivant ou enregistré, voire conduire des projets avec des partenaires d'autres domaines artistiques (patrimoine, arts plastiques, cinéma, architecture, etc.) ou d'autres secteurs (enseignement général, recherche, secteur socioculturel, secteur sanitaire et social, etc.), dans le respect de la réglementation en vigueur.

Il est susceptible d'animer et coordonner une équipe d'enseignants pour un projet ou une mission spécifique, ou encore d'encadrer un département.

Il est appelé à siéger au sein de jurys d'évaluation d'élèves et de recrutement de professeurs.

En complément de sa charge d'enseignement et d'encadrement, il peut, s'il le souhaite, faire bénéficier la structure de ses compétences particulières en contribuant à sa vie artistique, culturelle et pédagogique.

Dans le respect des réglementations en matière de cumul d'emplois, il peut exercer des activités artistiques, pédagogiques, de recherche, ou relevant de l'action culturelle.

II - Types de structures concernées par le métier

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude enseigne principalement dans les structures suivantes :

- les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales et notamment dans les troisièmes cycles. Dans ce cadre, les cycles à vocation d'orientation professionnelle dans une discipline donnée requièrent au moins un enseignant titulaire du certificat d'aptitude ;

- les structures d'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant, publiques (conservatoires nationaux supérieurs, établissements supérieurs habilités ou accrédités par le ministère chargé de la culture) ou privées (centres de formation habilités à dispenser la formation au diplôme d'État de professeur de danse, écoles habilitées à délivrer la formation au diplôme national supérieur professionnel, notamment) ;
- les autres écoles associatives et structures culturelles publiques ou privées, en lien ou non avec des structures de création et de diffusion.

Il peut également être employé par le ou les ministère(s) en charge de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur pour dispenser dans leurs établissements des enseignements relevant de sa spécialité.

Il peut avoir plusieurs employeurs.

III - Emplois concernés et leur définition

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut être fonctionnaire ou contractuel de la fonction publique, salarié du secteur privé, travailleur indépendant ou gérant d'une entreprise.

III.1 - Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales

Le professeur détenteur du certificat d'aptitude peut accéder au cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique par voie statutaire (le CA de professeur est le diplôme requis pour l'accès au concours externe du grade).

Le professeur territorial d'enseignement artistique a une mission de service public. Il enseigne et est susceptible d'animer et coordonner une équipe d'enseignants, constituée de professeurs et/ou d'assistants territoriaux d'enseignement artistique, pour un projet ou une mission spécifique, ou encore d'encadrer un département.

Il peut exercer les fonctions de professeur chargé de direction d'un conservatoire à rayonnement communal ou intercommunal. Il peut également exercer les fonctions d'adjoint au directeur d'un conservatoire à rayonnement départemental ou régional.

Une évolution de carrière dans la filière artistique territoriale peut le conduire à exercer la fonction de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique, notamment par voie de concours.

III.2 - Dans les établissements et structures d'enseignement ne relevant pas des collectivités territoriales

Le recrutement s'effectue de manière contractuelle au titre des diplômes, expériences, compétences et renommée présentés.

III.3 - Dans les établissements relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Diplôme sanctionnant des études pédagogiques et artistiques, appuyées sur une démarche de recherche personnelle, le certificat d'aptitude peut être un élément favorable au recrutement en tant que professeur associé ou invité, ou en tant que chargé d'enseignement.

IV - Organisation du travail

Le travail est organisé sur le calendrier scolaire ou universitaire.

Le temps de travail est défini par le statut ou le contrat de travail.

Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales, le cadre d'emploi des professeurs territoriaux d'enseignement artistique prévoit un temps d'enseignement hebdomadaire de seize heures.

Dans le secteur privé, le temps de travail du professeur sous statut salarié est défini par la convention collective applicable ou le contrat de travail.

Participant à la conception et à la réalisation du projet de la structure, le professeur détenteur d'un certificat d'aptitude a la responsabilité de la conduite des activités pédagogiques et culturelles avec ses élèves ou au sein de son département. Il est, de ce fait, doté d'une autonomie importante le conduisant notamment à organiser les prestations artistiques de ses élèves, voire à proposer et coordonner des projets au sein de la structure.

V - Place dans l'organisation de la structure professionnelle

Le professeur d'enseignement artistique relevant des collectivités territoriales est recruté soit par un élu (maire ou président d'un groupement de collectivités), soit par le conseil d'administration de l'établissement ou son président lorsque celui-ci est organisé sous forme d'un établissement public, quel qu'en soit le mode de gestion. Il est placé sous l'autorité du directeur de l'établissement d'enseignement artistique.

Il est associé à la conception et à la réalisation du projet de l'établissement ainsi qu'à l'élaboration des dispositifs d'évaluation des élèves.

Il peut se voir confier, par le directeur de l'établissement d'enseignement artistique, le soin de coordonner une équipe d'enseignants, d'encadrer un département, ou de développer un projet.

Quelle que soit la structure où il travaille, dans le cadre de son enseignement et de la mise en oeuvre d'un projet de classe ou de département, il a les compétences pour organiser, en termes notamment de logistique, de gestion, de contact avec le personnel technique, tout ou partie des actions auxquelles il contribue.

Référentiel métier Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique
--

2 – Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Le référentiel comprend trois grands domaines d'activités du professeur certifié : enseigner, être acteur du projet d'établissement et s'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique. Ils sont divisés en « sous-domaines » pouvant faire l'objet d'une validation indépendante.

I – Enseigner

1. Maintenir un haut niveau de pratique musicale

- A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales
- B. Développer sa culture musicale et professionnelle

2. Transmettre

- A. Adapter son projet pédagogique aux situations d'enseignement
- B. Accueillir, observer, évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- C. Construire et mener des séances d'apprentissage
- D. Dispenser un enseignement qui s'inscrit dans la durée
- E. Donner les moyens aux élèves de s'approprier l'exigence artistique
- F. Développer l'autonomie des élèves tout au long du cursus

3. Évaluer et orienter

- A. Suivre l'avancée des acquisitions
- B. Conseiller

II - Être acteur du projet d'établissement

1. Être acteur du projet d'établissement dans sa dimension pédagogique et artistique

- A. Participer à la conception et à la réalisation du projet d'établissement
- B. Travailler en équipe
- C. Communiquer
- D. Conseiller et proposer

2. Être acteur du projet d'établissement dans sa dimension territoriale

- A. Développer les relations avec des publics diversifiés
- B. Participer à un réseau territorial

III - S'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique

1. Produire et formaliser une recherche

Mener une recherche, la mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche

2. Concevoir un projet pédagogique

Concevoir et organiser sa réflexion pédagogique

Modalités d'évaluation

- EC ou ET :

- . évaluation continue (EC) : assurée par l'établissement de formation
- . évaluation terminale (ET) : faisant appel à un jury comportant des personnalités extérieures

L'examen sur épreuves ne comporte que l'évaluation terminale

- Épreuve pratique : mise en situation pédagogique, prestation artistique, réalisation de projet ou, pour les disciplines « d'érudition » (écriture, analyse, etc.), production d'un écrit ou de travaux
- Dossier
- Épreuve écrite (commentaire d'écoute, analyse)
- Épreuve orale, entretien

Critères

N.B : chaque critère ne correspond pas à une épreuve ou à une partie d'épreuve, mais constitue un élément d'appréciation au sein d'une ou plusieurs épreuves

Conventions lexicales

- Pratique musicale : pratique instrumentale ou vocale, écriture, composition, improvisation, etc. (ce terme doit être compris au sens large)
- Projet d'établissement : projet à long terme, validé par l'autorité territoriale
- Projet pédagogique général : partie du projet d'établissement ou projet transversal
- Projet pédagogique de l'enseignant : projet d'enseignement sur le long terme
- Projet artistique : projet ponctuel, projet au sein d'une classe ou transversal

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
<i>Tâches</i>	<i>Compétences, connaissances, attitudes</i>	<i>Compétences, connaissances, attitudes évaluées</i>	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
I - Enseigner				
ACTIVITÉ 1 : Maintenir un haut niveau de pratique musicale				
A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et entretenir une pratique musicale - Maîtriser un répertoire (patrimoine, création) très large et représentatif de sa discipline principale et des spécificités qui lui sont liées - Soutenir ses conceptions artistiques - Rechercher et, le cas échéant, créer de nouveaux répertoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser une pratique musicale - Maîtriser un répertoire (patrimoine, création) très large et représentatif de sa discipline principale et des spécificités qui lui sont liées - Soutenir ses conceptions artistiques - Rechercher et, le cas échéant, créer de nouveaux répertoires 	<p>EC ou ET</p> <p>Mise en situation artistique accompagnée d'une présentation de la prestation</p> <p>et/ou</p> <p>Épreuve écrite</p> <p>et/ou</p> <p>Dossier professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Haut niveau de la prestation artistique - Haut niveau et richesse de la technique disciplinaire - Qualité et intérêt de l'interprétation ou de la réalisation, cohérence stylistique - Diversité des époques et des esthétiques, représentativité du répertoire - Cohérence entre le choix et la construction du programme et le contexte - Qualité et précision de l'expression écrite et orale - Qualité du dialogue
B. Développer sa culture musicale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir informé de l'actualité musicale et artistique - Être sensibilisé à d'autres arts - Situer sa pratique dans un contexte historique, social, économique, anthropologique - Avoir des connaissances élémentaires selon la discipline en organologie, anatomie, physiologie de la voix 	<ul style="list-style-type: none"> - Se tenir informé de l'actualité musicale et artistique - Être sensibilisé à d'autres arts - Situer sa pratique dans un contexte historique, social, économique, anthropologique - Avoir des connaissances élémentaires selon la discipline en organologie, anatomie, physiologie de la voix 	<p>EC et ET</p> <p>Épreuve écrite et/ou épreuve orale et/ou projet artistique et/ou entretien</p> <p>Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Richesse et diversité des acquisitions personnelles, des références et des ressources documentaires - Curiosité, et notamment appréhension des pratiques éloignées de sa discipline - Connaissances élémentaires d'autres champs esthétiques, connaissances de base d'autres domaines artistiques, connaissance de base des réseaux et de l'environnement

B. Développer sa culture musicale et professionnelle (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer sa pratique en fonction des formes de production artistiques nouvelles - Posséder des outils d'investigation diversifiés (musicologie, analyses, collectage NTIC...) - Développer, le cas échéant, une pratique complémentaire - Analyser les éléments constitutifs de la musique et les transposer dans son projet pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique, et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline 		
ACTIVITÉ 2 : Transmettre				
A. Adapter son projet pédagogique aux situations d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les pratiques artistiques personnelles, les forces et les ressources des élèves - Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, âges, profils et projets - Définir les objectifs pédagogiques en fonction des différents contextes d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les pratiques artistiques personnelles, les forces et les ressources des élèves - Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, âges, profils et projets - Définir les objectifs pédagogiques en fonction des différents contextes d'enseignement 	<p style="text-align: center;">EC et ET</p> <p style="text-align: center;">Épreuve orale et/ou</p> <p style="text-align: center;">Entretien et/ou</p> <p style="text-align: center;">Épreuve écrite et/ou</p> <p style="text-align: center;">Dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchisation des priorités en fonction du contexte d'enseignement - Adéquation entre le projet et les situations d'apprentissage - Capacité à adapter les objectifs en relation avec l'équipe pédagogique entourant l'élève
B. Accueillir, observer, évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les situations d'apprentissage - Appréhender le parcours des élèves et évaluer leurs acquis - Appréhender les motivations et les projets des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un diagnostic au regard d'une situation d'apprentissage 	<p style="text-align: center;">EC et ET</p> <p style="text-align: center;">Mise en situation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Précision du diagnostic - Hiérarchisation des priorités prenant en compte les attentes et les capacités des élèves

<p>C. Construire et mener des séances d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner à des élèves de l'ensemble des cycles sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial - S'appuyer sur son expérience et celle des autres enseignants en mobilisant au besoin des ressources en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, psychopédagogie...) - Varier les dispositifs d'apprentissage en fonction des objectifs pédagogiques - Exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers, etc. - Mettre en œuvre une pédagogie de projet - Structurer les séquences d'apprentissage - Élaborer des outils adaptés - Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'innovation - Solliciter et exploiter les réactions et les propositions des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseigner à des élèves de divers niveaux, dont des élèves du cycle le plus élevé du cursus de l'enseignement initial - Maîtrise de la méthodologie de projet - Structurer les séquences d'apprentissage - Solliciter et exploiter les réactions et les propositions des élèves 	<p>EC et ET</p> <p>Mise en situation pédagogique</p> <p>Épreuve écrite</p> <p>Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du plan de cours (rythme, durée des séquences...) - À-propos et qualité des exemples et des interventions musicales - Expression claire et précise des propositions et des consignes, maîtrise du lexique du domaine concerné - Mobilisation de connaissances approfondies sur le langage, la culture, le contexte historique liées aux œuvres ou aux formes musicales étudiées - Prise en compte des interactions au sein du groupe - Efficacité du travail avec l'élève ou le groupe - Accompagnement approprié de l'évolution de l'élève au cours de la séance - Incitation au développement de l'écoute
---	--	---	---	---

<p>C. Construire et mener des séances d'apprentissage (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les élèves à développer leur écoute musicale (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe) - Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève - Intervenir musicalement pendant la séance - Utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments du patrimoine musical et de la culture (selon les cas, littéraire, chorégraphique, du domaine des arts visuels ou de l'architecture...) - Formuler des propositions, des consignes - Étayer son propos pédagogique à partir d'une analyse de la musique 	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les élèves à développer leur écoute musicale (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe) - Utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments du patrimoine musical et de la culture - Formuler des propositions, des consignes - Affirmer sa présence musicale 		
---	---	--	--	--

<p>D. Dispenser un enseignement qui s'inscrit dans la durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, seul ou en collaboration avec d'autres enseignants - Rechercher ou produire un répertoire adapté aux élèves - Faire évoluer les contenus et les modalités d'apprentissage en fonction de chaque élève et en fonction des situations - Créer des contextes d'apprentissage diversifiés et motivants - Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies) - Mettre en relation les données physiques, morphologiques, posturales, physiologiques avec le geste musical - Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention - Être sensibilisé à la législation sociale et aux contraintes techniques et de sécurité en vigueur dans le spectacle vivant 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître un répertoire étendu et adapté aux élèves de tous les niveaux - Faire évoluer les contenus et les modalités d'apprentissage en fonction de chaque élève et en fonction des situations - Présenter des contextes d'apprentissage diversifiés et motivants - Utiliser une variété de supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies) - Analyser les éléments liés à la posture et au geste musical de l'élève - Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention 	<p>EC ou dossier professionnel</p> <p>Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence des phases d'apprentissage présentées dans le projet pédagogique - Bonne connaissance du répertoire de la discipline enseignée dans ses différentes formes - Prise en compte des contextes et des particularités de la discipline - Interaction avec d'autres disciplines - Prise en compte des données posturales
---	--	--	---	--

<p>E. Donner les moyens aux élèves de s'approprier l'exigence artistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique - Exploiter la construction d'une œuvre, ou une forme musicale, et s'appuyer sur ses données essentielles - Conduire les élèves à développer une expression et une interprétation personnelle - Favoriser la mise en situation artistique et scénique des élèves - Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective - Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène - Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses - Développer chez les élèves l'aptitude à construire une analyse critique - Mettre au service de sa pédagogie son expérience d'artiste, et une bonne connaissance de l'actualité musicale 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique - Appréhender la construction d'une œuvre, ou une forme musicale, et construire une séance qui en exploite les données essentielles - Conduire les élèves à développer une expression et une interprétation personnelles - Connaître les genres, styles et esthétiques 	<p>Mise en situation pédagogique</p> <p>Épreuve écrite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Place laissée à l'élève pour évaluer son propre travail - Précision de l'analyse et à-propos de son utilisation - Valorisation de la prestation de l'élève - Distinction des genres, styles et esthétiques
--	---	---	--	---

<p>F. Développer l'autonomie des élèves tout au long du cursus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves - Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité - Susciter l'autoévaluation - Développer l'esprit critique des élèves - Développer les capacités de travail personnel des élèves, en situation individuelle et en groupe - Aider les élèves à se constituer un patrimoine artistique personnel - Rendre les élèves acteurs de leur progression - Rendre les élèves acteurs de projets artistiques - Amener les élèves à concevoir leurs projets artistiques - Préparer les élèves aux réalités de la scène et, le cas échéant, de la filière professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité - Susciter l'autoévaluation - Rendre les élèves acteurs de leur progression - Préparer les élèves aux réalités de la scène, et le cas échéant, de la filière professionnelle 	<p>EC</p> <p>Mise en situation pédagogique</p> <p>Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de dispositifs permettant aux élèves de développer leur autonomie et leur créativité - Pertinence des interventions de l'enseignant favorisant l'autonomie et la créativité - Connaissance de la scène et de ses contraintes techniques (son et lumières) - Aptitude à susciter des projets personnels et les inscrire dans une présentation scénique
--	---	---	---	---

ACTIVITÉ 3 : Évaluer et orienter				
A. Suivre l'avancée des acquisitions	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager des indicateurs de progression technique et artistique des élèves - Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères qui permettent de mesurer leur degré de réalisation - Établir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève - Dans l'évaluation, prendre en compte l'ensemble des paramètres allant du global au détail, dans tous les champs d'apprentissage (compétences, connaissances, comportement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager des indicateurs de progression technique et artistique des élèves - Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés qui permettent de mesurer leur degré de réalisation - Établir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève - Dans l'évaluation, prendre en compte l'ensemble des paramètres allant du global au détail, dans tous les champs d'apprentissage (compétences, connaissances, comportement) 	<p style="text-align: center;">EC</p> <p style="text-align: center;">Dossier professionnel</p> <p style="text-align: center;">Entretien</p> <p style="text-align: center;">Mise en situation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence des objectifs d'apprentissage avec les acquisitions des élèves - Pertinence de la démarche d'évaluation au regard de la progression de l'élève - Cohérence des objectifs d'apprentissage avec le schéma d'orientation pédagogique
B. Conseiller	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction de leurs acquis et de leur progression, orienter les élèves au fil de leur apprentissage - Connaître les parcours de professionnalisation et leur évolution - Conseiller les élèves et, le cas échéant, les accompagner dans leur choix professionnel, en lien avec l'équipe pédagogique 	<p>(Non évalué)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les parcours de professionnalisation et leur évolution 	<p style="text-align: center;">Entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des parcours de professionnalisation

II - Être acteur du projet d'établissement				
ACTIVITÉ 1 : Être acteur du projet d'établissement dans sa dimension pédagogique et artistique				
A. Participer à la conception et à la réalisation du projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son activité dans le projet d'établissement - Participer à l'élaboration du projet d'établissement - Participer à sa mise en œuvre et à son évaluation en relation avec le directeur, les autres enseignants et les autres acteurs du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son activité dans le projet d'établissement - Participer à l'élaboration du projet d'établissement - Participer à sa mise en œuvre et à son évaluation en relation avec le directeur, les autres enseignants et les autres acteurs du projet 	Dossier professionnel Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et pertinence des propositions - Prise en compte du contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire - Mise en perspective de ses connaissances
B. Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner un département ou une équipe pédagogique - Coordonner un projet artistique - Organiser et animer des réunions - Assurer le suivi et rendre compte, au besoin par écrit, des travaux d'une équipe - Susciter et nourrir une réflexion pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner un département ou une équipe pédagogique - Coordonner un projet artistique - Organiser et animer des réunions - Capacité d'analyse et de synthèse 	Dossier professionnel Entretien EC	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation et hiérarchisation des objectifs et des priorités en regard du projet d'établissement - Connaissance des principes et techniques de la relation interpersonnelle (écoute, adaptation, expression...) - Prise en compte d'opinions divergentes ou contradictoires
C. Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur sa démarche pédagogique - Relayer auprès des élèves et des parents toute information utile - Expliciter aux élèves et aux parents les orientations et les enjeux du projet d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur sa démarche pédagogique 		<ul style="list-style-type: none"> - Formulation de son projet pédagogique - Clarté et qualité de l'expression

D. Conseiller et proposer	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter ses conseils pour l'achat de documents, supports et matériel - Apporter ses conseils pour la gestion du parc instrumental (achat, entretien) - Proposer des partenariats - Proposer des intervenants artistiques et pédagogiques 	(Non évalué)		
ACTIVITÉ 2 : Être acteur du projet d'établissement dans sa dimension territoriale				
A. Développer les relations avec des publics diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les publics dans toutes leurs caractéristiques - Développer une connaissance des réseaux amateurs et de l'environnement professionnel du spectacle vivant - S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement, tels que l'Éducation nationale et le monde associatif - Concevoir et mettre en œuvre des actions de rencontre avec différents publics - Participer à des actions ponctuelles de sensibilisation (interventions aux côtés d'un médiateur extérieur) - Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur (conseils à des associations, travail en partenariat, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les publics dans toutes leurs caractéristiques - S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement, tels que l'Éducation nationale et le monde associatif - Concevoir et mettre en œuvre des actions de rencontre avec différents publics 	Dossier professionnel Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'environnement de l'établissement sur le plan des publics et des institutions - Mobilisation de connaissances sur les publics et les institutions éducatives et culturelles

B. Participer à un réseau territorial	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à un réseau en fonction du rayonnement de l'établissement - Participer à des instances de réflexion, des commissions ou des comités divers 	(Non évalué)		
---------------------------------------	--	--------------	--	--

III - S'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique

ACTIVITÉ 1 : Produire et formaliser une recherche

Mener une recherche, la mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les centres de ressources, savoir analyser et exploiter les sources documentaires - Pratiquer une langue étrangère en association à des travaux de recherche - Disposer d'outils méthodologiques et les appliquer à son domaine de recherche - Exploiter un champ de savoirs ou d'expériences pour élaborer des connaissances nouvelles - Proposer des applications, ou produire des analyses de pratiques et de leurs modes de transmission 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les centres de ressources, savoir analyser et exploiter les sources documentaires - Maîtriser une langue étrangère en association avec ses travaux de recherche (niveau B2) - Disposer d'outils méthodologiques et les appliquer à son domaine de recherche - Mettre en forme et communiquer les résultats de sa recherche - Exposer, produire des écrits, ou animer un débat sur un sujet musical ou esthétique 	Mémoire et entretien EC et ET	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et précision de l'expression écrite et orale - Qualité de la problématisation et la formalisation
--	--	--	----------------------------------	--

ACTIVITÉ 2 : Concevoir un projet pédagogique				
Concevoir et organiser sa réflexion pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, de l'éveil au préprofessionnel - Favoriser, selon les contextes, une approche interdisciplinaire - Appréhender les stades du développement de l'enfant et de l'adolescent, et le cas échéant, de l'adulte - Se référer aux sciences de l'éducation et à l'analyse des modes de transmission - Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique - Rédiger un projet pédagogique, en justifier les orientations 	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir la formation des élèves sur l'intégralité du cursus de l'enseignement initial, de l'éveil au préprofessionnel - Favoriser, selon les contextes, une approche interdisciplinaire - Appréhender les stades du développement de l'enfant et de l'adolescent, et, le cas échéant, de l'adulte - Se référer aux sciences de l'éducation et à l'analyse des modes de transmission - Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique - Rédiger un projet pédagogique, en justifier les orientations 	<p>EC et ET</p> <p>Épreuve orale et/ou</p> <p>Entretien et/ou</p> <p>Épreuve écrite et/ou</p> <p>Dossier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation précise et étayée des axes et objectifs du projet pédagogique - Analyse critique de sa pratique - Précision dans la connaissance des textes portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial et supérieur